Royaume du Maroc

Ministère de l'Economie et des Finances

Le dédouanement en ligne

avec B@DR, la Douane est toujours plus simple

www.douane.gov.ma

B@DR, le meilleur de la technologie au service de la simplification des procédures douanières

Engagée sur la voie de la modernisation et de la dématérialisation, l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) a depuis longtemps inscrit parmi ses choix stratégiques la mise à contribution des nouvelles technologies de l'information et de la communication à des fins d'amélioration continue du service rendu à ses usagers.
Aujourd'hui et avec son système de dédouanement B@DR (Base Automatisée des Douanes en Réseau), la Douane marocaine a franchi une étape cruciale dans son histoire et dans le devenir des échanges commerciaux du pays.

Désormais, le dédouanement au Maroc prend une toute nouvelle dimension : simplicité d'accès et d'utilisation, rapidité, transparence et baisse des coûts de traitement, traçabilité et sécurité des transactions, dématérialisation des procédures.

Visant à garantir une meilleure efficacité des opérations en douane, B@DR constitue à plus d'un titre, un outil stratégique dans le mode de gouvernance de la douane, compte tenu de sa performance, de son niveau d'intégration, de la visibilité qu'il offre et des technologies de pointe utilisées.

Répondant aux exigences fonctionnelles internes et externes, B@DR couvre tous les métiers douaniers (déclarations sommaire et en détail, contrôle, liquidation, tarif intégré, paiement, autorisation d'enlèvement des marchandises, gestion des sorties des enceintes douanières, contentieux, …). Il porte l'automatisation des processus douaniers à un niveau jamais atteint (taux de couverture fonctionnelle de plus de 99%).

B@DR, l'innovation au service de la performance

La capitalisation sur les précédentes expériences de la Douane, pionnière dans les services en ligne grâce notamment au système SADOC, a permis la réalisation d'innovations technologiques majeures en mettant en place B@DR.

En effet, en réussissant le pari du passage d'un système propriétaire à un système ouvert, largement paramétrable, basé sur les standards de l'Internet, l'Administration des Douanes offre un produit convivial, concrétisant par là une avancée fondamentale dans son projet de dédouanement électronique et de dématérialisation totale.

L'objectif étant de développer le niveau de réactivité de l'Administration face aux besoins pressants et, sans cesse, changeants de l'environnement douanier.

B@DR, des avantages profitant d'abord à l'entreprise

En mettant en place B@DR, l'Administration des Douanes et Impôts Indirects a évolué avec l'entreprise en contribuant activement à son essor.

La mise en oeuvre de ce système a donné naissance à de nouvelles méthodes de travail qui ont marqué une mutation importante dans l'environnement douanier et logistique de manière générale, induisant un net raccourcissement des délais de traitement des opérations et par-là, une meilleure réponse aux attentes de l'entreprise et une contribution au renforcement de ses capacités compétitives aux niveaux national et international.

Synonyme de célérité, B@DR a introduit des changements profonds et a apporté des améliorations fondamentales au processus de dédouanement aussi bien au profit de la population des utilisateurs externes que des gestionnaires douaniers en interne.

Ainsi, en contribuant clairement au passage d'une gestion administrative classique à une gestion électronique des services publics, B@DR offre une large gamme d'avantages, tant pour l'opérateur que pour le douanier : transparence, visibilité, dématérialisation, traçabilité, ...

Sa mise en service s'est d'ailleurs accompagnée d'un reengineering des processus douaniers ayant conduit à revoir plusieurs cas fonctionnels et à en supprimer d'autres.

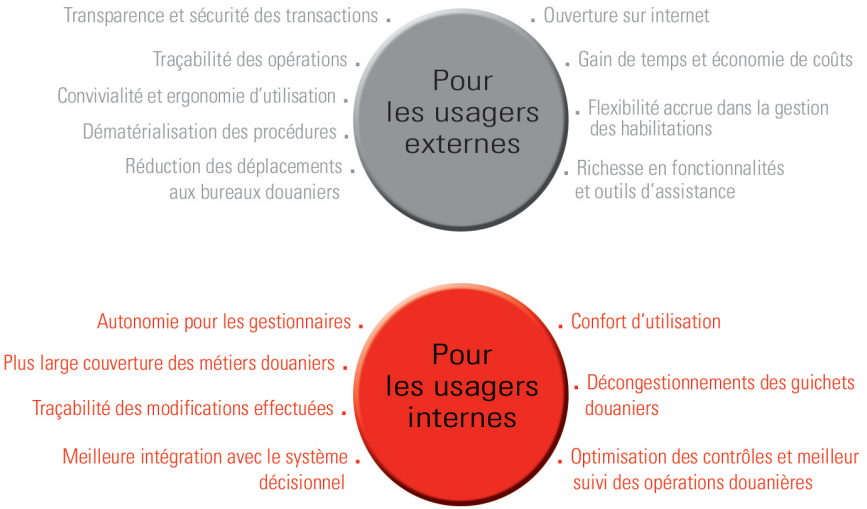

B@DR, la facilité alliée à la sécurité

B@DR a été conçu comme un système parfaitement sécurisé.

Par l'ouverture de B@DR sur la toile, la sécurité s'est trouvée au cœur des préoccupations de la Douane. A ce titre, une infrastructure de sécurité réseau combinant une batterie de dispositifs logiciels et matériels ainsi que des aspects architecturaux a été mise en place.

La phase d'authentification lors de l'accès à B@DR a été renforcée grâce à un passage obligé via une infrastructure de gestion de clés cryptographiques délivrés par une entité tierce agréée au Maroc.

L'utilisateur final bénéficie ainsi de toutes les garanties de confidentialité et de sécurité. Son authentification est assurée par un certificat électronique qu'il peut lui-même révoquer en se connectant au site web du fournisseur de ce certificat. Par ailleurs, B@DR assure une gestion complète de l'historique des opérations et une totale traçabilité de toutes les interventions opérées sur le système.

B@DR, un produit e-gov orienté Client

B@DR s'inscrit dans le droit fil de la logique e-gov. Il vise, à travers la dématérialisation des formalités douanières, à faciliter la tâche à l'opérateur et au citoyen.

DEMATERIALISATION DU CIRCUIT DE DEDOUANEMENT

Une solution de signature électronique sécurisée de la déclaration en détail et de ses documents annexes a été mise en place pour tous les types de déclaration, selon les termes de la loi 53-05 régissant la matière.

Concrètement, le déclarant peut réaliser plus d'une trentaine d'opérations directement à partir de chez lui. Cela va de la signature de sa déclaration, au paiement des droits et taxes en passant par les demandes de rectificatifs, les demandes de mainlevée ou encore la consultation du stade où se trouve son opération.

Les modes de paiement ont été également diversifiés par la mise en place du paiement multicanal offrant ainsi aux opérateurs toutes les possibilités de paiement des créances douanières dues : débit direct, carte bancaire, agence bancaire, guichet automatique (GAB), m-banking (paiement sur mobile), e-banking (paiement sur le site Internet de la banque) et point de service de proximité.

Le périmètre d'automatisation a été élargi aux organismes bancaires, par la mise en place de la validation électronique de l'acte de cautionnement des

opérations souscrites sous régimes économiques. Ceci permet aux banques d'accéder aux déclarations de leurs clients, de valider leurs cautionnements et de consulter la situation des comptes qu'elles cautionnent.

Parailleurs,ladématérialisationdesrésultatsdecontrôleaétémiseenserviceavec un certain nombre de partenaires de l'Administration, notamment, le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Économie verte et numérique et l'Office National de la Sécurité Sanitaires des produis Alimentaires (ONSSA), à travers un circuit électronique d'échange, via le guichet unique du commerce extérieur « PortNet ».

Ainsi, dès l'enregistrement de la déclaration en détail sur le système B@DR, portant sur des produits soumis aux contrôles de ces organismes, les données nécessaires pour l'exercice de ce contrôle sont envoyées à Portnet. Les résultats du contrôle sont communiqués automatiquement au service douanier compétent pour les suites de l'opération de dédouanement.

Ayant l'objectif zéro papier en ligne de mire, l'Administration a mis en place un processus informatisé de délivrance des certificats d'origine FORMULE A pour couvrir les exportations marocaines réalisées dans le cadre du Système des Préférences Généralisées (SPG) avec plusieurs pays.

Ce nouveau processus permet à l'exportateur ou son représentant légal de soumettre une demande de certificat d'origine sur BADR. Celle-ci est traitée ensuite par l'agent douanier chargé du contrôle de la déclaration d'exportation correspondante à travers les fonctionnalités offertes sur système.

Les types de certificats d'origine concernés par cette dématérialisation sont :

- EUR1, EUR-MED prévus par les accords MAROC-UE, MAROC-AELE, MAROC-TURQUIE et l'accord d'AGADIR,

- Certificat d'origine arabe,

- Certificat d'origine dans le cas de l'accord bilatéral avec les Emirats-Arabes-Unis

Pour les besoins d'authentification des certificats délivrés, l'Administration a mis en ligne sur son site Internet le dispositif nécessaire pour une consultation des informations selon plusieurs critères.

L'Administration a également mis en service un circuit électronique d'échange des bons à délivrer, à travers le guichet unique du commerce extérieur « PortNet ». L'objectif étant de substituer le téléchargement du bon à délivrer en tant que document annexe à l'occasion de l'enregistrement de la déclaration en détail, par un nouveau circuit permettant la

création automatique des bons à délivrer émis à partir des déclarations sommaires enregistrées. Les informations relatives aux bons à délivrer sont communiquées automatiquement au système BADR, via le canal d'échange électronique « Portnet ».

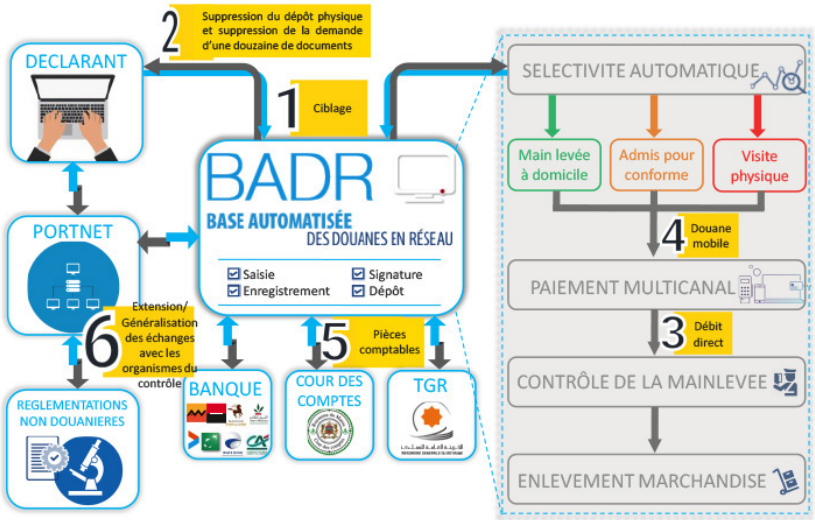

Circuit de dédouanement dématérialisé

La procédure de gestion des demandes de franchise douanières a été également informatisée via le guichet unique du commerce extérieur «Portnet ». Sont concernées par cette formalité les marchandises bénéficiant de franchise douanières importées dans le cadre des contingents tarifaires et des accords préférentiels.

Aussi, dans le cadre des efforts permanents en matière de simplification, d'adaptation des procédures et de fluidification du passage en douane, l'ADII a-t-elle mis en place :

- Une nouvelle déclaration provisionnelle pour les opérations souscrites sous régimes économiques en douane ;

- De nouveaux circuits plus optimisés pour les régimes 856 (transit entre zones franches autres que portuaires et aéroportuaires) et 866 (Transit à l'export vers l'étranger à partir des zones franches) ;

- La déclaration simplifiée pour la catégorie des producteurs locaux de matières soumises à la taxe intérieure de consommation dans le cadre de la réalisation de leurs opérations douanières ;

- Le triple circuit pour le traitement des déclarations en détail (circuit vert, circuit orange, circuit rouge) et ce, conformément aux standards internationaux en la matière ;

- Une nouvelle procédure pour la visite à domicile qui permet à un opérateur d'enregistrer selon le cas une demande de visite à domicile permanente ou ponctuelle ;

- Une nouvelle déclaration globale permettant d'effectuer les opérations d'importation ou d'exportation fractionnée et échelonnée dans le temps, de différents éléments ou parties de marchandises relevant de positions ou sous-positions tarifaires distinctes et dont l'ensemble constitué est à déclarer à une position ou sous-position tarifaire unique ;

- La gestion des demandes d'autorisation des franchises UNESCO, au profit des établissements importateurs des objets et matériels éducatifs, scientifiques et culturels.

ADMISSIONS TEMPORAIRES DES VEHICULES

Déterminée à améliorer les conditions d'accueil des voyageurs non-résidents au Maroc et à réduire le délai de leur passage en douane, l'Administration a mis en place un nouveau processus de souscription des déclarations d'admission temporaire des véhicules. Un nouveau système de prise en charge des éléments d'identification des moyens de transport a été mis en service et une carte est délivrée au voyageur en remplacement de l'AT « verte » pour servir lors des contrôles de circulation sur le territoire marocain. Un dispositif de lecture automatique des passeports a été mis en service accélérant ainsi le passage des voyageurs.

TRIPTYQUES

Les transporteurs routiers internationaux ont droit, depuis 2018, à un circuit informatisé des déclarations simplifiées d'admission et d'exportation temporaires de leurs moyens de transport.

L'intégration de ces déclarations dans BADR avec une signature électronique des déclarations a permis de faciliter le processus et de donner plus de visibilité aux transporteurs sur les opérations d'import/export de leurs véhicules.

* RED : Régimes Economiques en Douane

B@DR, plusieurs populations cibles et un besoin commun de simplification

Destiné à tous les intervenants de la chaîne de dédouanement, B@DR concerne directement et indirectement toute une palette d'acteurs du commerce extérieur : les transitaires, les importateurs, les exportateurs, les transporteurs, les agents maritimes, les transporteurs aériens, les exploitants MEAD, les dépoteurs, les gestionnaires des magasins, les départements ministériels de l'Industrie, de l'Agriculture, de la Santé et du Transport, l'Office des Changes, l'Agence Nationale des Ports, les banques, TMSA (Tanger Med Special Agency), les douanes étrangères, etc.

Les dernières avancées enregistrées en matière d'échange avec les partenaires concernent la mise en place du circuit d'échange nécessaire avec la TGR (Trésorerie Générale du Royaume) dans le cadre du Plan Comptable de l'état (PCE), la généralisation du circuit électronique d'échange des résultats de contrôle avec le département de l'industrie et l'ONSSA, la validation électronique de l'acte de cautionnement bancaire des opérations souscrites sous régimes économiques avec les différentes banques de la place, les échanges des certificats d'identification et de dédouanement des véhicules avec le Ministère des Equipements, du Transport, de la Logistique et de l'Eau (METLE), y compris les certificats de dédouanement attribués aux véhicules vendus aux enchères, les échanges de l'attestation de début d'activité avec la Direction Générale des Impôts et la mise en place du corridor vert avec la douane russe.

Le potentiel d'optimisation, à travers l'intégration avec les systèmes d'information des organismes précités, laisse augurer d'une amélioration significative de la logistique au Maroc et partant, de la compétitivité du commerce extérieur marocain.

B@DR, une assistance beaucoup plus simple grâce à des outils adaptés

Le service d'assistance dénommé « DAAM » (système d'aiDe et d'Assistance A l'utilisation des Moyens informatiques) a été adopté par l'ADII pour la gestion des incidents liés à son Système d'Information. Basé sur une solution open source, il a été adapté au contexte de la Douane.

Offert dans un premier temps aux agents douaniers afin de pouvoir cerner et prendre en charge leurs besoins en termes d'assistance, de demande d'information et de remontée d'anomalies, ce service est proposé aujourd'hui aux utilisateurs externes. Les professionnels (transitaires, opérateurs économiques, transporteurs, consignataires …), « les partenaires (banques, Portnet, …) » ainsi que les internautes utilisateurs du portail Internet de la Douane et des services en ligne visés ci-dessous peuvent ainsi y recourir pour leurs différents besoins ou demandes d'assistance. L'outil mis à leur disposition vise à leur garantir une meilleure visibilité et un suivi rigoureux de leurs demandes.

Services en ligne :

- Système de dédouanement en ligne « B@DR »
- Tarif intégré « ADIL »
- Suivi des comptes souscrits sous régimes économiques en douane
- Simulateur de calcul des droits et taxes à payer pour le dédouanement d'un véhicule
- Déclaration d'admission temporaire d'un véhicule
- Consultation des AT des véhicules non apurés

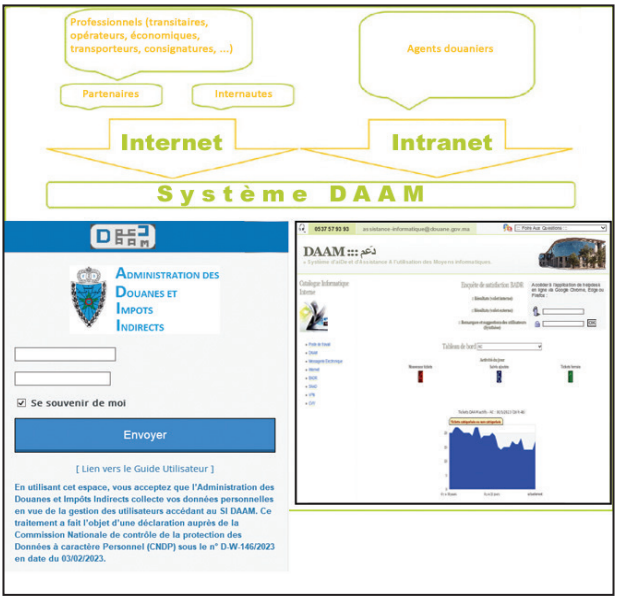

B@DR

Système marocain de dédouanement électronique des marchandises à l'importation et à l'exportation

- Un système centralisé, intégré et sécurisé
- Une seule base de données
- Une gestion de bout en bout des opérations de dédouanement
- Plusieurs modules dans un même système

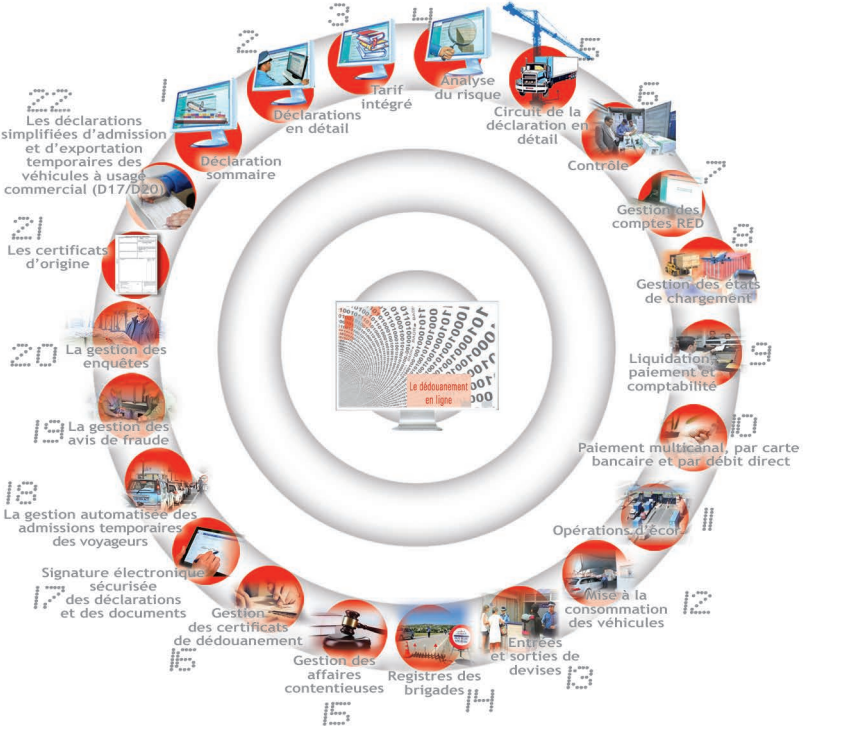

B@DR,
un double accès via Internet et EDI (format EDIFACT)

B@DR offre deux modes d'accès à ses utilisateurs : Internet et EDI au format EDIFACT.
Le mode internet est utilisé par les utilisateurs ne disposant pas des données à déclarer sous format électronique et par les douaniers intervenant dans les différentes phases de dédouanement.

Le mode EDI est tout à fait adapté pour les opérateurs disposant des données sous format numérique au niveau de leur système d'information. Il a également l'avantage de permettre de travailler en mode déconnecté.

B@DR,
une technologie à l'état de l'art

Système ouvert et entièrement paramétrable, B@DR respecte les standards de développement et utilise des technologies de pointe.

L'architecture retenue pour sa mise en œuvre, J2EE (Java 2 Entreprise Edition), permet de bénéficier de façon native d'une infrastructure serveur d'applications offrant, par le biais de l'internet, un accès personnalisé n'imposant aucun prérequis et des possibilités quasi illimitées en termes d'évolutivité et de résilience.

« 3 148 écrans, 22 519 classes, 2 079 475 lignes de code »

B@DR,
un développement et une mise en service progressifs

Il couvre l'ensemble des procédures de gestion des déclarations sommaires, des pools, des dépotages et éclatements de titres de transport, quels que soient leurs modes d'acquisition.

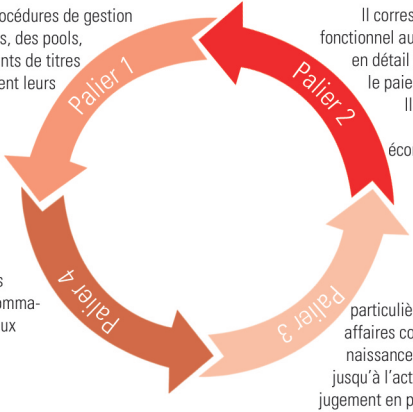

Il correspond à un découpage fonctionnel autour de la déclaration en détail jusqu'à la liquidation, le paiement et la mainlevée. Il comprend également les modules régimes économiques, sélectivité, contrôles immédiat et différé et tarif intégré.

Il se rapporte aux domaines relatifs à la mise à la consommation des véhicules (MCV), aux colis express et au travail rémunéré.

Il concerne plus particulièrement la gestion des affaires contentieuses depuis la naissance du procès-verbal (PV) jusqu'à l'acte transactionnel ou le jugement en passant par l'affaire et les différentes procédures correspondantes

Référentiel technologique

- WEB, Mobile, EDI, BATCH, SOAP & REST
- JAVA/ J2EE, JSF, Spring & Hibernate, HazelCast
- Architecture modulaire n-tiers
- Design pattern: Template, Facade, Singleton & Factory
- TXT, CSV, XML & JSON
- ORACLE
- IBM WAS basé sur AIX/UNIX
- Environnement distribué de 19 instances

Développements industralisés

- Cinq environnements pour le développement, les tests et la production
- Processus d'intégration continue industrialisés
- Contrôle permanent de la qualité du code
- Audits statiques & dynamiques fréquents
- Outils de développement intégrés pour le web et le mobile
- Supervision et monitoring en continu
- Planification à l'avance des tâches de développement et de maintenance
- Equipe du support dédiée assistée par un outil approprié de gestion des incidents

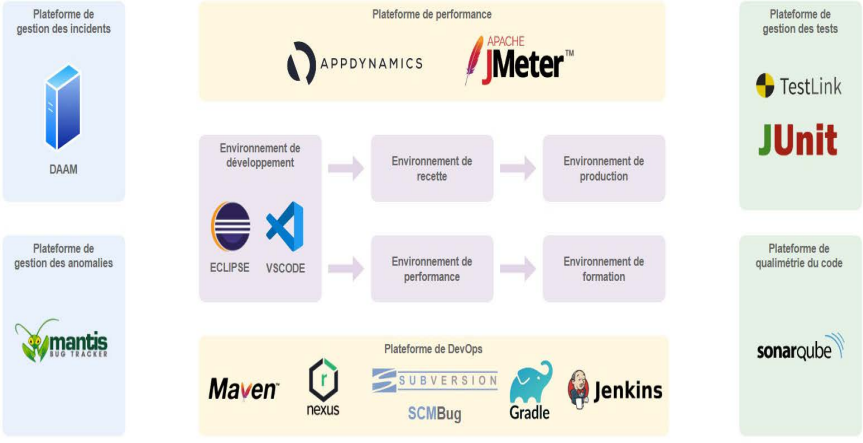

Ⓡ Service de Reprographie et de Diffusion de l'ADII

ROYAUME DU MAROC
ADMINISTRATION
DES DOUANES ET
IMPÔTS INDIRECTS

المملكة المغربية
إدارة الجمارك
والضرائب
غير المباشرة

www.douane.gov.ma

ADMINISTRATION DES DOUANES
ET IMPÔTS INDIRECTS

Av. Annakhil, Hay Riad – Rabat – Maroc
Tél.: +212 537 57 90 00 - Fax : + 212 537 57 78 00

Numéro économique
0801 00 70 00

/ma.gov.douane
/DouaneMaroc
/DouaneDuMaroc
/Douane_Maroc

2024